

Des embryons humains



Helen Ratajczak

La nouvelle a fait l'effet d'une bombe. Une ancienne chercheuse dénonce une pratique inavouable au sein de l'industrie du vaccin, pratique qui serait à l'origine de nombreuses maladies, dont l'autisme.



Vingt-trois vaccins contiennent des tissus d'embryons humains! Cette révélation faite par une scientifique retraitée d'une compagnie pharmaceutique américaine, Helen Ratajczak, a récemment créé une tempête de débats. Son article publié sur le Net et établissant les liens entre autisme et vaccin a été abondamment reproduit et commenté¹. Elle y révèle donc, entre autres, que l'industrie des vaccins utilise des cellules d'embryons humains avortés et affirme que l'incidence de l'autisme, qui ne cesse d'augmenter, pourrait correspondre à l'introduction d'ADN humain dans le vaccin ROR.

Manque flagrant d'éthique

On apprend dans l'article de la chercheuse qu'un pic dans l'incidence de l'autisme s'est produit en 1995, lorsque le vaccin contre la varicelle a été cultivé sur tissu foetal humain. Bien sûr, les parents qui faisaient vacciner leur enfant avec ce vaccin ne le savaient pas, car cela n'était indiqué nulle part. Il y a là un manque flagrant d'éthique, en dehors de toute position religieuse, car introduire de l'ADN ou de l'ARN humain provenant de foetus dans l'organisme ne peut pas se faire sans en informer les gens. Non seulement cette pratique heurte les personnes qui s'opposent à l'avortement ainsi que les croyants qui considèrent que le foetus a le statut d'être vivant et que l'on ne peut pas en faire n'importe quoi, mais elle met sérieusement en danger les êtres humains par les conséquences sanitaires à long terme que peut avoir une contamination par de l'ADN, des débris cellulaires, des protéines en provenance d'êtres humains.

À noter cependant que le Vatican louvoie au sujet des vaccins fabriqués sur cellules de foetus: il préconise d'utiliser des vaccins « *alternatifs* », s'ils existent

(il encourage, d'ailleurs, les recherches dans ce sens) et conseille à ceux qui ont des problèmes moraux de pratiquer l'objection de conscience; mais il ajoute qu'en l'absence de vaccins alternatifs, il faut quand même vacciner avec ces vaccins, la santé de la population étant primordiale².

Un autre fait qui peut aussi nous scandaliser, c'est le trafic de foetus qui s'est produit dans les années 80-90 et qui, très certainement, continue afin d'alimenter la recherche vaccinale et plus généralement

► Les vaccins concernés

Les vaccins qui sont cultivés sur cellules diploïdes humaines issues de tissus de foetus avortés sont :

- les vaccins polio buvables (WI-38)
- les vaccins ROR ou MMR (RA-27/3) (valence rubéole et oreillons).
- les vaccins contre la varicelle (MRC-5)
- les vaccins contre l'hépatite A (MRC-5)
- les vaccins contre la rage de deuxième génération (Wistar-Rabies).

La souche WI-38 est apparue aux États-Unis en 1961 : cette lignée provenait de cellules pulmonaires d'un foetus humain féminin, intentionnellement avorté à 3 mois de gestation dans un hôpital suédois.

La souche MRC-5 a été développée au Royaume-Uni en 1966; cette lignée était dérivée des cellules pulmonaires d'un foetus humain masculin, intentionnellement avorté à l'âge de 14 semaines².

Beaucoup d'autres souches cellulaires dérivées de foetus humains ont été préparées à des fins de recherche en pharmacologie et pour la fabrication des vaccins (MRC-9; IMR-90; HEK 293; PER-C6...)².

1. www.immunizationinfo.org/issues/vaccine-component/human-fetal-links-some-vaccines

2. www.lifecanada.org/html/science/Vaccins_antiviraux

dans les vaccins

la recherche militaire dans la perspective d'une guerre biologique. Les faits sont racontés en 1985 dans un livre de Rolande Girard qui fait froid dans le dos³.

Sûres et inoffensives ?

Depuis de nombreuses années, des cellules humaines ont été utilisées dans la fabrication des vaccins, en particulier les vaccins à virus, essentiellement parce qu'elles peuvent servir très longtemps dans les laboratoires et qu'elles sont considérées comme totalement « sûres et inoffensives », ce qui est loin d'être vrai. Les bactéries peuvent être cultivées très facilement en laboratoire, mais les virus, pour leur multiplication, nécessitent des tissus vivants. C'est pourquoi l'on a utilisé jusqu'à maintenant des quantités de tissus animaux provenant de poulets, de lapins, de singes, de hamsters, etc.

Le Pr Leonard Hayflick a été le premier aux États-Unis à développer des cultures de cellules diploïdes humaines (cellules qui, en se divisant, conservent leur nombre normal de chromosomes présents par paires). Il a notamment fabriqué, en 1962, le premier vaccin polio oral sur ce type de cellules lorsqu'il travaillait au Wistar Institute de Philadelphie (Pennsylvanie)⁴. Ce vaccin n'est plus commercialisé ni utilisé en France depuis de nombreuses années, mais on continue à le faire ingérer sous forme de gouttes aux enfants dans les pays du tiers-monde lors des campagnes massives de vaccination.

Ces cellules extraites de tissu fœtal humain (fibroblastes de poumon surtout) ont servi à créer la souche appelée WI-38, qui a été utilisée pour fabriquer le vaccin polio au départ, puis le vaccin contre la rubéole et, par la suite, de nombreux autres.

Plus d'un milliard de vaccinés à travers le monde ont reçu des vaccins contenant la souche WI-38.

27 fœtus pour faire le ROR

D'autres cellules humaines sont utilisées également de nos jours, notamment dans la souche MRC-5 (qu'on



Le Pr Leonard Hayflick.

Plus d'un milliard de vaccinés à travers le monde ont reçu des vaccins contenant la souche WI-38.

retrouve dans le vaccin hépatite A). À titre d'exemple, il a fallu vingt-sept fœtus avortés pour pouvoir isoler, puis cultiver, le virus de la rubéole, dont la souche est appelée Wistar RA 27/3. C'est le professeur américain Stanley Plotkin qui a mis au point, en 1969, le vaccin contre la rubéole avec cette souche et c'est encore celle-là que l'on trouve dans le vaccin combiné actuellement préconisé en France, le MMR Vax Pro et dans tous les vaccins ROR existants.

Vaccins et autisme

Les causes de l'autisme sont multiples et ses manifestations diverses. Une des causes évoquées dans les travaux scientifiques est l'encéphalite post-vaccinale. L'autisme résulte de mutations génétiques et d'une inflammation du cerveau, ce que peut engendrer toute vaccination. Quant à savoir si c'est l'ADN humain contenu dans les vaccins qui peut provoquer l'autisme, comme le suggère Helen Ratajczak, le débat est ouvert. Mais, si les officiels continuent à nier tout lien entre autisme et vaccins, les arguments qu'apporte cette scientifique après avoir épluché la littérature scientifique sur le sujet tiennent la route. « De l'ADN humain en provenance des vaccins peut être inséré dans nos gènes par recombinaison, un processus qui ne se produit qu'à l'intérieur d'une même espèce et qui peut perturber le développement du système nerveux central, la formation des synapses et la fonction des mitochondries », rappelle-t-elle. Si l'on ajoute à cela l'action destructrice des composants toxiques des vaccins, dont le mercure, on arrive à une véritable épidémie de maladies neurologiques graves liées aux vaccinations. ●

*Présidente d'honneur de l'association Alis (Association Liberté Information Santé).
contact : www.alis-france.com ; siege@alis-france.com.

Bibliographie

1. Helen Ratajczak, « Theoretical aspects of autism: causes – A review », *Journal of Immunotoxicology*, 2011 ; 8 (1) : 68-79.
2. Pontifical Academy for Life, « Moral reflections on vaccines prepared from cells derived from aborted human fetuses », Vatican City : 2005.
Également The National Bioethic Center : www.ncbcenter.org/NetCommunity/Page.aspx?pid=434
3. Rolande Girard, *Le Fruit de vos entrailles – Du bébé éprouvette à la guerre bactériologique : le trafic des fœtus*, Éd. Suger, J.J. Pauvert, 1985.
4. L. Hayflick, « History of cell substrates used for human biologicals », *Developments in Biological Standardization*, t. 75 ; 1991 : p. 9-15.